

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA**  
**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
N° 18/AT/DO12/2021

Un avis de consultation nationale est lancée pour :

**REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES**

| N° LOTS | Désignation (Localité)                               | Distance (Km/Artère) | Distance (Km/Alv) |
|---------|--|----------------------|-------------------|
| 01      | LIAISON: CT OUENZA - DOUANE OUENZA                   | 0.342                | 1.216             |
| 02      | LIAISON : CT CHERIA - DOUANE CHERIA /ROUTE TEBESSA   | 3.5                  | 0.150             |
| 03      | LIAISON : CT TEBESSA - AEROPORT CHEIKH LARBI TEBESSI | 3.940                | 0                 |
| 04      | CT NEGRINE - DOUANE NEGRINE                          | 0.800                | 0.060             |

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

La participation au présent avis de consultation national, s'adresse uniquement aux entreprises ayant la qualification une (01) et plus dont l'activité est travaux de génie civil et canalisation, travaux public, bâtiment et hydraulique de droit algérien, les entreprise sans qualification, les entreprise sans référence professionnelles quelque soit leurs qualification, les entreprises nouvellement créés, les entreprise issus du dispositif de L'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantage conférées par ces dispositifs.

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après:

**ALGERIE TELECOM**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA**  
**SOUS-DIRECTION FONCTION SUPPORT – DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**  
**RUE BOUDJEMAA CHAFAI TEBESSA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de Deux mille Dinars (2 000.00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001004910300000113/87.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
N°18/AT/DO12/2021

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de Quinze (15 jours) à partir de la première date de parution du présent avis dans le site WEB officiel d'Algérie Télécom.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.



**EPE - ALGERIE TELECOM - SPA**  
**Direction Opérationnelle de Tébessa**

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des